Inst. roy. colon. belge
Biographie Coloniale Belge,
T. III, 1952, col. 604-605

MASSART *(Charles-Auguste)*, Chef de poste (Bruxelles, 23.7.1855-Landana, 13.3.1890). Fils d'Auguste et de Tartarin, Hélène.

Massart, qui possédait le diplôme de géomètre, était attaché, en qualité de commis, au bureau central des télégraphes, à Bruxelles. Peu avant la proclamation de l'État Indépendant du Congo, il avait déjà offert ses services à l'Association Internationale Africaine qui l'avait engagé dès le 15 mai 1885, mais ce n'est que le 14 octobre qu'il arriva au Congo. A cette époque héroïque, quelques audacieux seuls tentaient l'aventure. En novembre 1885, le premier bureau postal est ouvert au Congo, à Banana, et la direction en est confiée à Massart. Il se voit chargé, en même temps, à partir de janvier 1886, des fonctions d'officier d'état civil et, en mars, de celles de greffier près le tribunal de 1re instance du Bas-Congo. Les quelques blancs qui se trouvaient en Afrique devaient assumer à la fois les tâches souvent les plus diverses. Doué d'une capacité de travail au-dessus de l'ordinaire, Massart s'acquitte admirablement de toutes celles qui lui sont dévolues. Nommé contrôleur des postes le 13 juillet 1888, il quitte l'Afrique, à fin de terme, le 10 octobre suivant et rentre en Belgique le 29 novembre. Le 11 avril 1889, il s'embarque à nouveau et va remplir les fonctions de receveur des impôts à Zobe, premier poste de l'État dans le Mayumbe. Le 1er août, il y est nommé chef de poste. Le 13 mars de l'année suivante, il succombe à une bronchite qu'il a négligé de soigner à temps.

Massart a toujours fait, de la part de ses chefs, l'objet des appréciations les plus élogieuses. Pour les résumer toutes, il suffit de citer un extrait de la lettre par laquelle le gouverneur général Janssen annonçait son décès au département des Finances de l'État, à Bruxelles : « Je » ne retracerai pas ici les qualités de M. Massart ; » vous savez, comme moi, qu'il personnifiait » l'honnêteté et l'abnégation. Se dévouant et se » sacrifiant sans cesse, il est mort à la tâche, » laissant de profonds et unanimes regrets ».

L'Étoile de service lui avait été décernée.

17 août 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 311 et Fin. 2. — A. Chapaux, *Le Congo*, Édit. Ch. Rozez, Brux., 1894, pp. 649, 650 et 655. — *Mouvement géogr.*, 1885, p. 86*b* et 1890, p. 26*c*. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol. Larcier, 1922, I, p. 183.